

Infos mairie

Horaires d'ouverture

Lundi : 9-12h
 Mardi : 9-12h / 14h-18h30
 Merc. : 9h-12h / 14h-17h
 Jeudi : 9h-12h / 14h-17h
 Vend. : 9h-12h / 14h-16h30

02.31.27.90.60

Permanences sans rdv

• Action sociale

Le lundi : 10h-12h

• Logement

Le mardi : 10h-12h

• Elus municipaux

Le lundi 9 février : 9h-10h

Permanences sur rdv

• Conseillère départementale

Angélique Lemière,
1er samedi du mois

RDV au 02 31 57 14 16

• Député, Arthur Delaporte

A Troarn ou Argences,
le samedi sur RDV - 9h30-11h30

Pour prendre RDV :
arthurdelaporte@assemblee-nationale.fr
 ou sms au 06.52.08.70.91

Permanence mutuelle communale

Le jeudi 12 février : 9h-12h

Bienvenue à “Code en live”

Cours de préparation et de remise à niveau au code de la route en visioconférence.

Isabelle CHABOCHE, formatrice spécialisée en sécurité routière

Tél : 07.46.26.03.23

Mail : bonjour@codeenlive.com

www.codeenlive.com

Vendredi 16 janvier, Marie-Françoise ISABEL présentait ses vœux aux Argençais.



Après-midi “jeux pour tous”

Face au succès rencontré l'an passé, la bibliothèque renouvelle le rendez-vous et s'entoure des meilleurs pour animer cet après midi ludique et convivial !



**Mercredi 11 février, au Forum d'Argences,
à partir de 14h30,
suivi d'un goûter participatif.**



Venez nombreux et laissez-vous guider par Annelyse de la ludothèque "Être et jouer" et sa trentaine de coups de cœur, Marie-Claude de Familles Rurales et Julie de la Mission Locale !

Animation Gratuite.

Réservation conseillée auprès de la bibliothèque municipale ou par téléphone au 02 31 26 20 45 ou par e-mail : bibliotheque@argences.com.

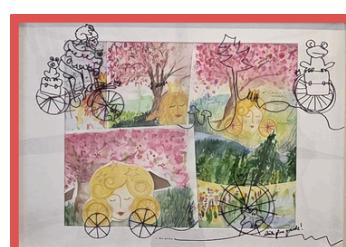
La bibliothèque sera exceptionnellement fermée au public pour la journée à cette occasion.

Illustrations de Marie KUKLOVA

Une exposition exceptionnelle à ne pas râter dans l'espace jeunesse de la bibliothèque.



Du 13 janvier au 28 février,
l'autrice jeunesse, Marie Kuklova,
expose les illustrations originales de
“La Petit reine d'Arsène”, une histoire
pour théâtre kamishibaï.



Entrée libre et vivement recommandée !!!

AGENDA

Février

LUN.
02

Conseil municipal

A 19h00 en mairie. Ouvert à tous

MER.
11

Après midi Jeux pour tous

A partir de 14h30, au Forum

JEU.
12

Permanence Mutualia

De 9h à 12h en mairie

VEN.
13

Tournoi de belote

Organisé par Muance FC

A 20h00, salle des fêtes de CHICHEBOVILLE

Réservations au 06.50.99.76.24. Restauration sur place

LUN.
16

Conseil municipal

A 19h00 en mairie. Ouvert à tous

SAM.
28

Soirée dansante

Organisé par Muance FC

Forum. Réservations par SMS au 06.76.39.31.02 jusqu'au 19 février
(choix entre parmentier de canard et assiette anglaise, information sur le nombre d'adultes et d'enfants)



Plan local d'urbanisme Avis d'enquête publique

Par arrêté AG-2025-06 du Président de la Communauté de communes Val ès dunes en date du 29 décembre 2025, il est procédé à une enquête publique unique relative :

- au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) arrêté ;
- aux projets de modification des périmètres délimités des abords de monuments historiques, proposés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Normandie ;
- au zonage pluvial communal des dix-huit communes historiques de la Communauté de communes Val ès dunes, à l'exception de la commune de Saint-Sylvain ;
- à l'abrogation des cartes communales de Chicheboville, Condé-sur-Ifs, Fierville-Bray et Saint-Pierre-du-Jonquet.

L'enquête publique se déroulera
du lundi 26 janvier 2026
10h00
au mercredi 25 février 2026
12h00,
soit une durée de 31 jours consécutifs.

Le dossier pourra être consulté sur le site internet de la Communauté de communes Val ès dunes :
[https://www.valesdunes.fr/
enquetes-publiques/](https://www.valesdunes.fr/enquetes-publiques/)

Permanences de la commission d'enquête

Les commissaires enquêteurs recevront le public à la mairie
jeudi 12 février 2026
de 10h00 à 12h00

Vous pouvez également vous rendre aux permanences organisées dans les autres communes de la CDC. Pour connaître les dates, rendez-vous sur le site Val ès dunes.

Centre de loisirs Vacances d'hiver

“Les grandes expéditions polaires”

Le centre de loisirs ouvre ses portes
du **16 au 20 février**
et du **23 au 27 février**

Inscrivez vos enfants
avant le vendredi 30 janvier sur le portail familles :
<https://argences.portail-famille.app>

Pour bien vivre ensemble, respectons notre cadre de vie.

Il est interdit de déposer des sacs d'ordures à côté des conteneurs à bouteilles et verre.

Les propriétaires de chiens doivent tenir en laisse leur animal et ramasser leurs déjections.

RAPPEL

Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre

Les inscriptions à l'école maternelle (petite section, uniquement pour les enfants nés en 2023) et pour les nouveaux arrivants se dérouleront
du 19/01/2026 au 27/02/2026

sur rendez vous

en appelant le service enfance jeunesse au 07.48.85.24.72 ou en écrivant à enfance@argences.com.



Pour ce rendez-vous, veuillez vous munir :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- d'une copie du certificat de radiation (si l'enfant est déjà scolarisé)
- Si besoin, d'un justificatif d'autorité parentale

AFM TELETHON
INNOVER POUR GUERIR

7690 € collectés
Un grand merci à tous !

A noter que l'association ASAR, pour sa deuxième édition, a "explosé les compteurs" avec 2630 km parcourus contre 1248 km l'an passé.